



# US ARNAGE ESCALADE

<http://usa.escalade.free.fr/>



Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au club d'escalade de l'US Arnage pour la saison.  
Les horaires des cours sont :

- soit le lundi de 18h30 à 19h45 ;
- soit le mardi de 18h00 à 19h30 (enfants débutants) ;
- soit le jeudi de 17h45 à 19h15 (enfants débutants) ;
- soit le vendredi de 18h00 à 19h15.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants aux respects de ces horaires, la bonne tenue de la séance en dépend. En cas de retard pour récupérer votre enfant, vous pouvez nous joindre dans la salle pendant les cours au **09.73.55.30.05** ou à tout moment au 06.95.96.93.86. Nous nous réservons le droit de confier votre enfant aux autorités compétentes en cas de retard trop important.

Nous souhaitons pouvoir vous rencontrer régulièrement afin de vous informer des progrès de votre enfant ou vous communiquer les informations relatives à la vie du club,... Il vous est même possible d'assister à la séance d'escalade de votre enfant en restant dans la zone prévue à cet effet.

Cependant, vous pouvez autoriser votre enfant à quitter seul le club d'escalade. Pour cela, nous vous demandons de nous retourner **en main propre** le coupon ci-dessous.

Grâce à ce même coupon, vous pouvez également autoriser le club à utiliser des photos/vidéos de votre enfant pour ses supports de communications.

Le club organise 3 sorties afin que votre enfant découvre les plaisirs de l'escalade en extérieur, sur falaises à Saulges (53). Ces sorties se dérouleront à partir du mois d'avril. Les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. Le coupon ci-dessous comporte une autorisation de transport à compléter.

Le bureau de l'US Arnage Escalade.

-----

**COUPON A REMETTRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION D'UN MINEUR**  
**Saison 20..-20..**

Je soussigné(e), ..... responsable légal(e) de .....,  
déclare :

**Autorisation sortie en fin de séance**

- autoriser  
 ne pas autoriser

mon enfant à quitter le club d'escalade seul à la fin de chaque séance, jusqu'à la fin de la saison.

**Droit à l'image**

- autoriser  
 ne pas autoriser

mon enfant à être photographié(e) et/ou filmé(e) lors des séances ou sorties d'escalade organisées par l'US Arnage Escalade lors de la saison, et j'autorise l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des communications (notamment site web et page facebook) du club pour une durée indéterminée.

**Autorisation transport sorties extérieures**

- autoriser  
 ne pas autoriser

le club US Arnage Escalade à transporter mon enfant dans le cadre des sorties extérieures organisées au cours de la saison.

**Date et signature du responsable légal :**